



Rapport d'activités 2022 | 2023

REGROUPER | FAVORISER | PROMOUVOIR | DÉVELOPPER

ctroc.org



La Coalition des Tables Régionales
d'Organismes Communautaires

Table des matières

À propos de la CTROC	3
Les régions couvertes par ses membres	4
Mot du CA.....	5
Mot de l'équipe.....	6
Vie associative et démocratique	7
Assemblée générales	7
Liste des membres.....	8
Fonctionnement de la CTROC	9
Conseil d'administration	10
Équipe de travail	11
Comités.....	12
Délégations	16
Rôle d'interlocuteur auprès du MSSS.....	20
Rencontre avec le ministre Carmant et son cabinet.....	21
Comité statutaire CTROC / MSSS	21
Travaux au MSSS	22
Rôle d'interlocuteur de la CTROC	24
Soutien aux membres	25
Sommet de l'ACA dans Lanaudière.....	25
Formation politique salariale.....	26
Rayonnement de la CTROC	27
Médias sociaux.....	27
Co-porte-paroles et sorties publiques	28
Circulation de l'information	28
Collaboration.....	29
La Table	29
CSMO-ÉSAC.....	29
Conclusion.....	30

À propos de la CTROC

La CTROC a pour mission de regrouper les Tables et Regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC/ROC) du Québec afin de favoriser la collaboration, la concertation et l'échange. La CTROC et ses membres visent à promouvoir l'action communautaire autonome (ACA) dans le domaine de la santé et des services sociaux, et auprès de la population en général et de diverses instances gouvernementales.

La CTROC est également un lieu de partage de l'information et d'analyse, notamment en ce qui a trait au réseau de la santé et des services sociaux et à ses impacts sur la population du Québec et sur les organismes communautaires autonomes.

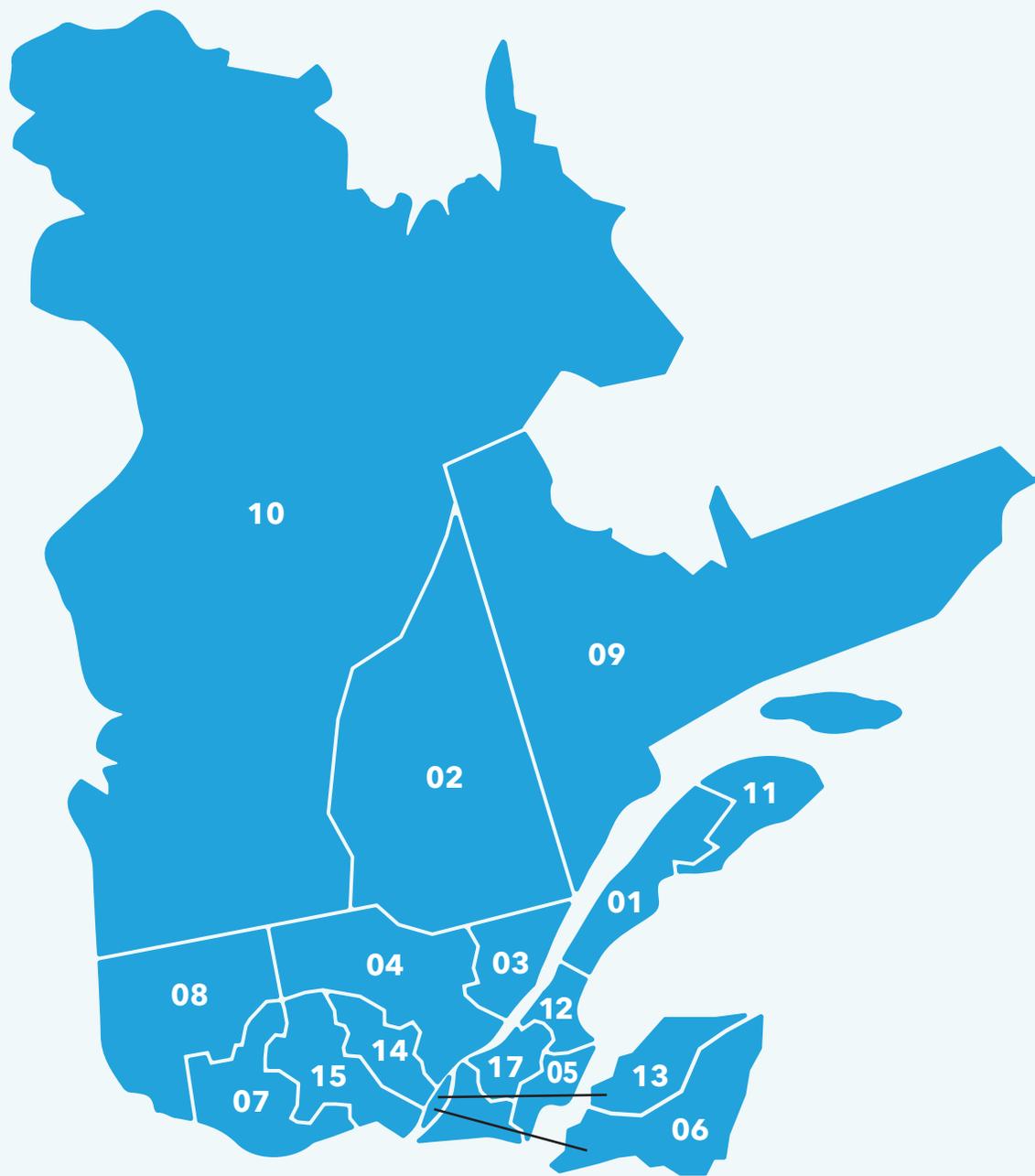
15

Total des TROC et ROC membres

3 400

Total des organismes communautaires autonomes intervenant dans le domaine de la santé et des services sociaux rejoints par la CTROC et les TROC et ROC

Les régions couvertes par ses membres



- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04-17 Mauricie / Centre-du-Québec
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord

- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides

15 organismes membres
qui représentent 16 régions

Mot du conseil d'administration

Notre dernière année a été une année intense.

Intense en émotions de toutes sortes, envers le MSSS et ce gouvernement qui avance sans trop se questionner sur les impacts et conséquences du chemin qu'il construit un peu trop rapidement, qu'entre nous, au sein même de notre coalition. Cette année, nous avons entrepris un exercice de vision collective tout en portant des questionnements sur les rôles et responsabilités des diverses instances de la CTROC. Malgré certaines tensions liées à notre fonctionnement, il ressort de ce travail collectif que le climat et la cohésion sont des éléments très importants pour les membres de la CTROC. La démarche se terminera par un énoncé de vision en juin 2023.

Intense en termes de travail à accomplir dans un laps de temps trop rapide et trop court, qui a des impacts sur les façons de nous concerter. L'imposition d'un nouveau cadre normatif au PSOC par le MSSS en est un exemple patent. Malgré tout, nous avons pris des postures cohésives et cohérentes en rejetant ce cadre, en tenant à nos conditions essentielles de participation et en réaffirmant notre rôle d'interlocuteur auprès du MSSS. Cela nous a menés à une importante réussite : la tenue d'un grand Zoom national où la CTROC a mobilisé plus de 760 personnes issues d'OCASSS partout au Québec. Cet événement a été une occasion de relayer notre analyse régionaliste et généraliste de cette saga d'imposition, une première dans l'histoire de notre coalition. C'est sans parler du projet de loi 15 dont nous avons pleinement pris connaissance de l'ampleur lors de sa publication à la fin du mois de mars.

Intense aussi sur notre énergie, une énergie post-Covid, fragile et forte à la fois, en retroussant nos manches à chaque fois pour affronter la nouvelle tempête parachutée sur nos têtes. Cette série de turbulences énergivores a épuisé l'une des membres de l'équipe et causé un arrêt. Cela a demandé de réorganiser le travail et la distribution des responsabilités au sein de l'équipe. Merci à Évelyne et Vincent de s'être adaptés et d'avoir relevé le défi avec brio !

On le voit, la CTROC négocie souvent avec des réalités complexes, déroutantes, souvent décourageantes. Malgré tout, nous sommes là, à vouloir construire, élaborer, collaborer, nous concerter et échanger ensemble. Nous avons notre lecture, notre analyse, nos opinions propres.

Nous avons ce pouvoir collectif de planter notre identité dans l'ACA, de faire rayonner nos couleurs régionaliste et généraliste. C'est ensemble que nous pouvons être la CTROC !

Mot de l'équipe

Si nous pensions pouvoir bénéficier d'un certain répit au sortir de la pandémie, nous en sommes pour nos frais. Si nous avons eu l'audace d'imaginer qu'une équipe de trois personnes, fait historique, nous permettrait enfin de réaliser une plus grande part de nos ambitions, encore là, on repassera.

Une chose est sûre quand on fait partie de l'équipe de la CTROC, c'est que l'inattendu est rarement celui auquel on s'attend. S'appauvrir d'une partie de l'équipe en cours de route, ce n'était pas dans les plans. Se voir imposer un cadre normatif du PSOC pour la première fois de notre histoire, on n'y aurait jamais cru. Avoir le sentiment que ça ne va pas très bien nulle part, c'est tout de même inhabituel.

Et pourtant, l'implication des membres dans les comités au cours de la dernière année n'est rien de moins qu'impressionnante. Aucun comité n'est en manque de bras.

Et pourtant, la CTROC a réussi à organiser un méga webinaire en un temps record pour s'assurer d'informer les organismes communautaires autonomes de ce qui se passait en santé et services sociaux.

Et pourtant, la CTROC est en processus pour se doter d'une vision qui nous aiguillera dans les années à venir sur le fonctionnement que nous voulons, sur les actions que nous souhaitons, et sur les principes et valeurs que nous mettons de l'avant.

Et pourtant, la CTROC a abattu du boulot considérable durant toute l'année grâce au travail conjoint de l'équipe, du conseil d'administration, des comités et des membres.

Comme le dit le dicton, ensemble on va plus loin. Et on devra s'en rappeler pour les mois à venir quand, encore une fois, il faudra sortir nos atouts pour défendre une des plus grandes richesses de la société québécoise : les organismes communautaires autonomes, leur nature propre, leurs actions, et leur autonomie.

Un grand merci à vous toutes et tous qui incarnez la CTROC et qui la faites vivre, évoluer et rayonner.

Ensemble, prenons ce moment d'arrêt pour regarder un brin derrière notre épaule, et nous féliciter pour le chemin parcouru et tout le travail accompli.



Patricia Chartier
Coordonnatrice



Évelyne Langlois
Agente de liaison
et de recherche



Vincent Lagacé
Agent de communication

Vie associative et démocratique

Les assemblées générales

Avec la levée des mesures sanitaires entourant la pandémie de COVID-19, la CTROC a pu de nouveau cette année tenir les trois assemblées générales régulières en personne.

Cette année, les assemblées régulières ont permis à la CTROC de vivre une démarche de vision stratégique. Les premiers ateliers ont pris place lors de l'assemblée de juin 2022 et se termineront lors de l'assemblée régulière de juin 2023.

Chaque rencontre est une occasion privilégiée de faire le point sur les travaux en cours dans les délégations et les comités, et de planifier les actions à venir, en plus de permettre d'échanger sur les réalités régionales.

En 2022-2023, ce sont sept assemblées régulières qui ont eu lieu en visioconférence. Ces différentes rencontres entre les assemblées en personne permettent à la CTROC de prendre des décisions collectives dans des moments charnières et stratégiques.

Parmi les sujets abordés lors de nos assemblées, il a été question des travaux avec le MSSS, du cadre normatif, de la démarche de vision, des différentes stratégies politiques, des suivis de nos représentations et du travail des comités.

AGR en personne

**Auberge de la Pointe
Rivière-du-Loup**

6 au 8 juin 2022
AGA - 9 juin 2022

**Hôtel Georgesville
St-Georges de Beauce**

14 au 17 novembre 2022

**Hôtel Énergie
Shawinigan**

27 au 30 mars 2023

AGR en visio

26 avril 2022

23 juin

20 septembre

26 octobre

13 décembre

23 janvier 2023

21 février 2023



La liste des membres

Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent

Table régionale des organismes communautaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Regroupement des organismes communautaires de la région 03

Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux
du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie

Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal

Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue

Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord

Table régionale des organismes communautaires du Nord-du-Québec

Regroupement des organismes communautaires autonomes de la Gaspésie et
des Îles-de-la-Madeleine - Corporation de développement communautaire

Table Régionale des Organismes Communautaires Chaudière-Appalaches

Corporation de développement communautaire de Laval

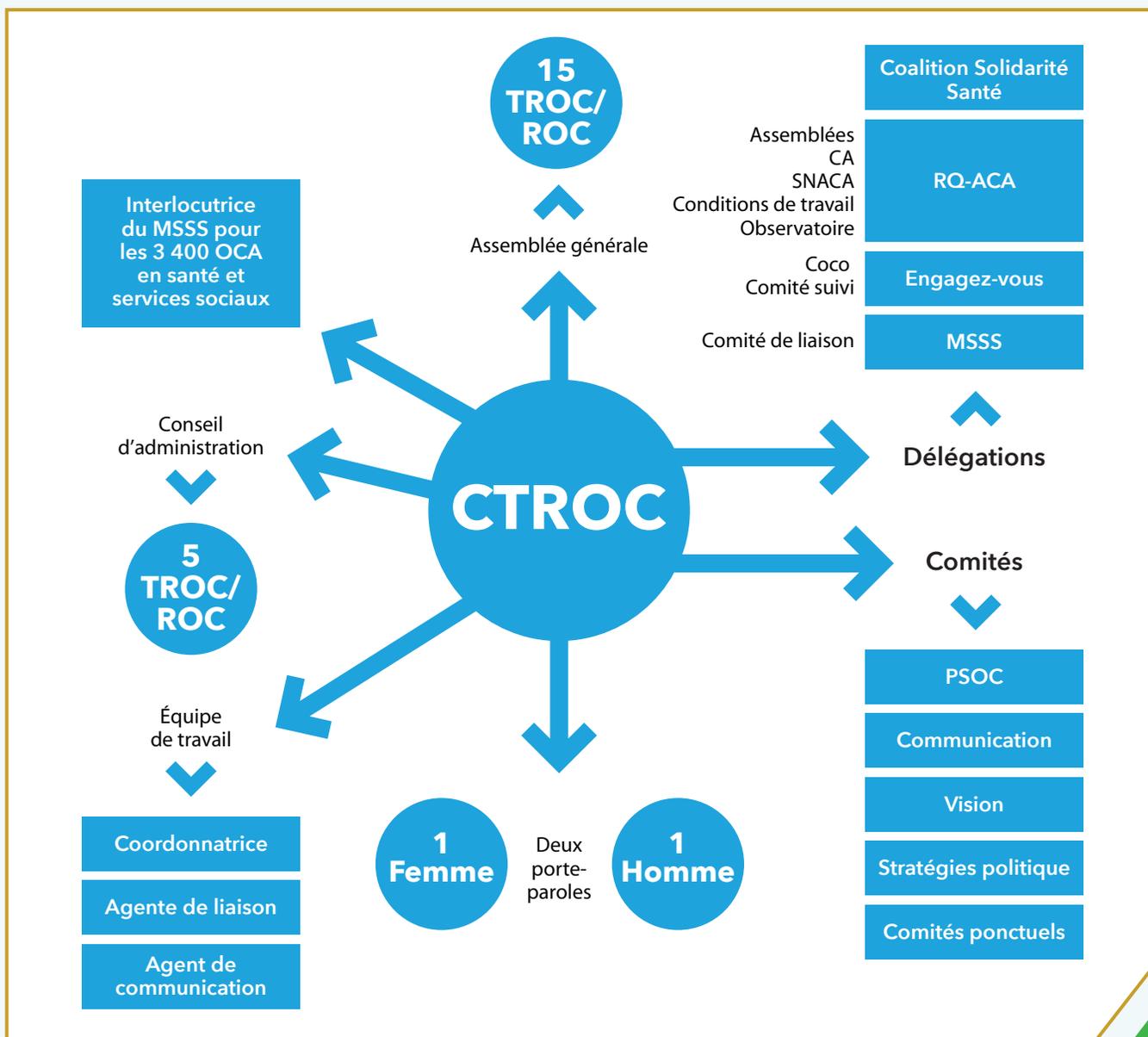
Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière

Regroupement des organismes communautaires des Laurentides



Le fonctionnement de la CTROC

Créée en 1995 dans la foulée de la régionalisation des services de santé et des services sociaux, la CTROC a toujours eu à cœur un partage équitable de l'espace de parole, de la prise de responsabilités et de la répartition des tâches entre ses membres. C'est en 2005 que la CTROC met officiellement en place son modèle coalitif qui tire sa source de deux principes : la participation démocratique et la souplesse de la structure. Son organigramme comprend une assemblée générale régulière qui se réunit trois fois par année sur plusieurs jours en personne et de nombreuses fois de façon virtuelle tout au cours de l'année, une assemblée générale annuelle, un conseil d'administration, des comités de travail, des délégations, et une équipe de travail.



Le conseil d'administration

Composition du conseil d'administration : Benoit Larocque (président), Véronique Allard (secrétaire-trésorière), Daniel Cayley-Daoust, Murielle Létourneau, Nathalie Ayotte

Le conseil d'administration est formé de cinq personnes provenant de cinq différentes régions. Elles sont élues par les membres lors de l'assemblée générale annuelle et leur mandat de deux ans est renouvelable. En plus de veiller au respect et à la mise en œuvre des décisions collectives, et de voir à la bonne marche de la CTROC en cohérence avec sa mission, le conseil d'administration assume également quelques représentations publiques de la CTROC.

Cette année, le conseil d'administration a tenu 15 rencontres régulières ainsi qu'un lac-à-l'épaule en avril 2022. Par ailleurs, les membres du conseil d'administration ont tenu des sessions de travail lors des rencontres nationales pour procéder à des ajustements de l'ordre du jour selon les discussions, et ont tenu des rencontres de travail en cours d'année sur différents thèmes. Le comité RH, composé de deux membres du CA s'est, quant à lui, rencontré à 6 reprises.

Avec le ralentissement, puis l'absence par la suite de la coordonnatrice, les membres du conseil d'administration ont assumé davantage de tâches, notamment en ce qui concerne la gestion financière de la CTROC et la préparation de la rencontre nationale de mars 2023. Des rencontres de soutien entre la présidence et l'équipe de travail ont aussi été mises en place et ont eu lieu à cinq reprises.

L'équipe de travail

L'équipe a comme principal mandat d'assurer la cohésion du regroupement en proposant une vision globale de la conjoncture et des travaux en cours et en assurant la circulation de l'information et le transfert des connaissances. L'équipe soutient les comités internes, elle documente les dossiers, élabore des outils de communication, répond aux demandes des membres, des représentants gouvernementaux et des partenaires externes, prépare et assure le soutien logistique des RN, etc. L'équipe de travail assure maintenant aussi certaines représentations.

À l'image de ses membres, l'équipe de travail de la CTROC, Patricia, Évelyne et Vincent, sont situés dans trois régions administratives différentes. Arriver à piloter l'ensemble des dossiers de la CTROC demande une implication active de chacun.e des membres de l'équipe. Ainsi l'équipe s'est rencontrée à plus de 30 reprises en plus d'avoir tenu un lac-à-l'épaule à l'automne 2022.

Depuis janvier 2023, suite au ralentissement puis à l'absence d'une membre au sein de l'équipe de travail, Évelyne et Vincent assument en bonne partie des tâches de coordination. Ensemble, l'équipe s'est impliqué activement dans de nombreux dossiers : le Grand Zoom national des régions, la rencontre nationale de mars 2023, les assemblées en visioconférence, les représentations au MSSS, les communications et sorties publiques, le soutien aux comités ainsi que des représentations et des collaborations avec d'autres organisations.



Les comités

Comité vision

Daniel Cayley-Daoust (TROCAO); Nancy Bouchard (TROC 02); Hugo Valiquette (TROCL)

Depuis l'automne 2020, la CTROC a amorcé une démarche de vision visant à définir la vision ou la direction collective de la CTROC (valeurs, missions, rôles) ainsi que son fonctionnement en regard du modèle coalitif. Cette année, une journée par rencontre nationale a été dédiée aux différents ateliers de cette démarche. Les membres du comité vision se sont rencontrés à 17 reprises afin de piloter la démarche et la planification des ateliers avec l'accompagnement du Centre de formation populaire (CFP). La démarche se terminera lors de l'AGA de juin 2023 avec l'adoption d'un énoncé de vision pour la CTROC.

Nombre de rencontres
17 rencontres



Comité stratégie politique

Émilie Saint-Pierre (TROC BSL); Karine Verreault (ROC 03); Marie-Ève Duclos (CROC-AT); Shawn Bourdages (TROC Côte-Nord); Maya Fernet (TROCL); Dominique Vigneux-Parent (ROC Estrie)

Nombre de rencontres
20 rencontres

Lors de la rencontre nationale de novembre 2022, les membres convenaient unanimement de rejeter le cadre normatif tel que présenté par le MSSS et de mobiliser les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux. Il a également été résolu de réaffirmer et d'exiger le respect du rôle d'interlocuteur de la CTROC et de passer à l'action pour revendiquer, entre autres, des cadres et conventions réellement négociés entre la CTROC et le MSSS. Un comité a été mis en place pour proposer un plan de match aux membres à l'assemblée générale régulière virtuelle qui aurait lieu en décembre.

Le 13 décembre 2022, les membres acceptaient avec enthousiasme de se lancer dans l'aventure d'un méga-webinaire auquel 3 400 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux seraient conviés à participer. Préalablement à la tenue du webinaire, une synthèse des enjeux et un guide de questions ont été acheminés aux organismes communautaires autonomes afin de les outiller lors des présentations du cadre normatif prévues initialement par le MSSS au début de l'hiver 2023. Celles-ci ont finalement été repoussées en avril 2023.

Comme mentionné précédemment, le Grand Zoom national des régions, offert le 15 février 2023, a rassemblé 760 personnes sur 1000 inscriptions. Parmi celles-ci, 500 ont répondu au sondage. Leur taux de satisfaction à l'égard du Grand Zoom s'élève à 85%; plusieurs ont exprimé le désir de continuer à recevoir des outils, notamment pour leur permettre d'informer les conseils d'administration de leurs organismes, et de participer à d'autres actions de mobilisation. À la suite de cet événement, un bulletin de campagne a été envoyé à l'ensemble des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux.

D'autres actions ont été produites, et elles feront l'objet du rapport d'activités de l'an prochain. À suivre !



INVITATION GÉNÉRALE
Appel à tous les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux

**Merci de votre participation !
Plus de 760 groupes étaient présents**

**15 FÉVRIER
13H30
EN ZOOM**

GRAND ZOOM NATIONAL DES RÉGIONS

- * Analyse du cadre normatif et de la convention PSOC par la CTROC
- * Propositions d'actions face à un cadre imposé par le MSSS

VOUS ÊTES TOUTES ET TOUS CONVIÉ·E·S!

Ouverture des inscriptions le 16 janvier 2023
Places limitées, possibilité d'une date supplémentaire selon les inscriptions

La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires

Comité communication

Émilie Thérout (ROC Estrie); Nadia Bérubé (TROC Côte-Nord); David-Alexandre Desrosiers (CROC-AT); Jessica Gagné (ROCL); Stéphanie Roy (TROCCA); Lucie Jaubert (ROC Estrie - a quitté)

Nombre de rencontres
5 rencontres

Outre son mandat de veiller à développer des outils de promotion et de communication, et à mettre à jour les outils existants, le comité a reçu pour mandat lors de l'AGA de juin 2022 de réfléchir à une proposition de fonctionnement dans l'esprit d'organiser les communications autour de différents dossiers. Un atelier a été vécu par les membres à l'automne 2022 et les résultats de cet atelier seront transmis au comité fonctionnement lorsque celui-ci reprendra son mandat.

Comité recherche et analyse

Valérie Lapierre (ROC 03); Nicolas Heidecker (TROCAO); Maya Fernet (TROCL); Tania Costa (CDC Laval - a quitté); Dominique Vigneux-Parent (ROC Estrie)

En juin 2022, les membres de la CTROC mettaient en place un comité chargé de faire de la recherche et de l'analyse concernant la régionalisation, en lien avec la réforme prévue du système de santé et de services sociaux et les politiques de développement social.

Dès sa première rencontre, le comité a voulu préciser le mandat en convenant de définir d'abord les concepts dont il était question, de mesurer la place du développement social au sein de la régionalisation, et de dresser un portrait des impacts des différentes réformes sur la régionalisation/centralisation en vue de permettre aux membres de se positionner.

Cependant, dans la perspective où les membres de la CTROC ont convenu en octobre de réfléchir aux différents mandats des comités en place afin de mieux coordonner leurs actions, les travaux du comité sont actuellement suspendus. Des discussions à cet effet auront lieu en juin 2023.

Nombre de rencontres
2 rencontres

Comité PSOC

Marie-Ève Duclos (CROC-AT); Nathalie Ayotte (Nord-du-Québec); Murielle Létourneau (TROCCA); Annie Houle (CDC Laval)

Nombre de rencontres
14 rencontres

Le mandat du comité PSOC est de soutenir les TROC/ROC dans l'application régionale du PSOC ainsi que dans les travaux des délégations au MSSS. Cela implique de favoriser la réflexion collective pour convenir d'orientations et de stratégies communes concernant le PSOC.

La majeure partie des travaux réalisés par les membres du comité ont bien sûr porté sur le cadre normatif et la convention PSOC. Différents outils ont été élaborés afin de permettre aux membres de la CTROC de s'approprier les enjeux et de déterminer leur positionnement. Le comité a notamment conçu un PPT sur les deux modes de financement liés aux activités spécifiques et aux projets ponctuels qu'il a présenté à la rencontre nationale de juin. Ce PPT a été bonifié en vue de la rencontre nationale de novembre à la suite d'une nouvelle version du cadre normatif. Il a également élaboré une série de questions à soumettre au MSSS par la délégation statutaire en lien avec les enjeux soulevés dans le contenu du cadre normatif, et réalisé une consultation sur les enjeux et recommandations entourant les modes de financement PSOC tenue en novembre 2022.

Rencontre nationale de novembre 2022



**MODES DE FINANCEMENT POUR DES
ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES ET POUR DES
PROJETS PONCTUELS DU PSOC**

PORTRAIT COMPARATIF



Mis à jour en novembre 2022 à partir de
la nouvelle version du cadre normatif
d'août 2022

Comité ponctuel de valorisation du PSOC régionaliste et généraliste

Karine Verreault (ROC 03); Sylvain St-Onge (TROC CQ-M); Annie Houle (CDC Laval - a quitté)

Ce comité s'est rencontré à deux reprises. Il a pour mandat de développer un argumentaire pour parler du PSOC généraliste à l'interne du communautaire. Cette année, le comité a travaillé sur l'envoi de questions aux principaux partis politiques en vue des élections d'octobre 2022.

Réflexion sur les mandats des comités

À l'automne 2022, les membres de la CTROC ont convenu de réfléchir aux différents comités en place, et de réorganiser les mandats à partir des axes d'intervention mis en lumière par un travail préalable de l'équipe. Ainsi, en juin 2023, des pistes de solution seront adoptées.

Les délégations

Composition des délégations :

RQ-ACA

Conseil d'administration

Hugo Valiquette, Lanaudière

Assemblées générales

Karine Verreault, Capitale-Nationale

Observatoire de l'ACA

Roxanne Milot, Montréal

Engagez-vous pour le communautaire

Daniel Cayley-Daoust, Outaouais

Claudia Fiore, Estrie

Comité stratégie intersectorielle

Hugo Valiquette, Lanaudière

Comité conditions de travail

Nicolas Heidecker, Outaouais

Vincent Lagacé, CTROC

Comité SNACA

Farah Wikarski, Laurentides

Coalition solidarité santé

Farah Wikarski, Laurentides



Nombre de rencontres
2 rencontres

Comité d'encadrement de l'Observatoire de l'ACA

La phase 2 du Projet de l'Observatoire de l'ACA s'inscrit dans un « projet Autonomie » visant à documenter l'action communautaire autonome grâce à la mise en place d'un tableau de bord, d'un projet de recherche pour conceptualiser l'autonomie dans le milieu communautaire et d'un projet de recherche exploratoire sur les retombées de l'autonomie. Ce projet de 18 mois se terminera en décembre 2023. Le comité d'encadrement sur lequel siège la délégation de la CTROC a pour mandat de coordonner la démarche de recherche, de la définition des méthodes à l'analyse des données. Parmi quelques réalisations, mentionnons une revue de littérature à venir sur la conception de l'autonomie, l'analyse en cours des résultats d'un sondage maison administré à l'automne 2022 sur les retombées de l'autonomie, et la construction d'une première version de l'enquête liée au tableau de bord.

L'enjeu le plus important actuellement est la pérennisation de l'Observatoire. Des démarches sont en train de se réaliser à cet effet.

Engagez-vous pour le communautaire

La CTROC fait partie des organisations qui ont contribué à créer la campagne de mobilisation *Engagez-vous pour le communautaire* en 2016. Elle est impliquée au sein de différents comités depuis les tout débuts. La coordination nationale de la campagne est assumée par le RQ-ACA avec le comité action suivi, et avec l'ensemble des antennes régionales.

Concrètement pour l'année 2022-2023 :

- ▶ Organisation d'actions de mobilisation entourant la période électorale d'octobre 2022 sous le thème Engagez-vous pour le filet social.
- ▶ Grande manifestation nationale du mouvement d'action communautaire autonome à Montréal le 29 septembre co-organisé par le RQ-ACA et le Front régional pour l'action communautaire autonome (FRACA) Montréal.
- ▶ Préparation des journées bilan de la campagne de mobilisation pour avril 2023.
- ▶ Soutien important de notre délégation auprès de l'équipe du RQ-ACA.

Nombre de rencontres

3 rencontres

Une rencontre préparatoire avec la délégation

Une rencontre de présentation de l'impact de la COVID sur les regroupements



Comité stratégique intersectorielle

Ce comité du RQ-ACA a pour mandat de développer un regard global sur les enjeux sectoriels et intersectoriels et de développer des stratégies d'action afin d'intervenir collectivement sur ces enjeux. Cette année, le comité a conclu les travaux menant à l'adoption de nouveaux seuils planchers nationaux du RQ-ACA. Les travaux se sont poursuivis avec l'analyse des différents cadres normatifs que les ministères appliquent auprès des organismes communautaires autonomes afin de faire un portrait sur les éléments identiques, les différences et les enjeux.

Comité conditions de travail

Piloté par le comité conditions de travail du RQ-ACA, des travaux ont été amorcés en lien avec les conditions de travail dans le milieu communautaire. Souhaitant ne pas dédoubler les nombreux outils et documents déjà existants, le comité a travaillé à les répertorier dans le but d'offrir un endroit unique, le site web du RQ-ACA, permettant aux organismes de trouver des données pertinentes et des outils pour soutenir leurs réflexions en lien avec les conditions de travail. Cette boîte à outils est en développement.¹

Semaine nationale de l'ACA

La 20^e édition de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome (#SNACA) s'est déroulée du 17 au 24 octobre 2022, sous le thème « Visons juste ! Pour la justice sociale et climatique ». Cette semaine a été un moment pour souligner le rôle exceptionnel des organismes et des luttes communautaires dans la construction d'une société plus juste, plus inclusive et plus respectueuse de notre planète.



¹Source : Rapport d'activités 2022-2023 du RQ-ACA



COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ

Coalition solidarité santé

Suite à la demande de plusieurs membres de la Coalition solidarité santé désirant en apprendre davantage sur le Plan santé, une journée de réflexion a eu lieu le jeudi 23 février 2023. L'avant-midi a été consacré à une présentation des éléments clés du Plan, à une présentation sur les impacts sur les organismes communautaires et à une période de questions. L'après-midi a servi à dégager les préoccupations communes et à décider ensemble d'actions concrètes.

Plus de 30 personnes, représentant les organisations syndicales et communautaires, ainsi que des citoyen-nes, étaient présentes à l'événement hybride. Celles-ci ont pu partager leurs inquiétudes envers les orientations mentionnées dans le Plan santé, entre autres en regard de la privatisation plus grande des services de santé et des services sociaux, et de l'amalgame des organismes communautaires autonomes aux services publics.



Rôle d'interlocuteur auprès du MSSS

Délégations au MSSS

Les délégations au MSSS sont assumées par le conseil d'administration en ce qui concerne les rencontres avec le politique, et par des membres élu.es en assemblée pour les rencontres statutaires et les travaux au MSSS.

Rencontres avec le ministre Carmant et son cabinet

Ministre Carmant et Danielle Rioux, 16 juin 2022 : Émilie Saint-Pierre (TROC BSL); Karine Verreault (ROC 03); Benoit Larocque (ROCL); Patricia Chartier (CTROC)

Cabinet du ministre avec Réginald Pierre et Jérémie Casavant-Dubois : Karine Verreault (ROC 03); Sylvain St-Onge (TROC CQ-M); Murielle Létourneau (TROCCA); Patricia Chartier et Vincent Lagacé (CTROC)

Comité statutaire CTROC-MSSS

Rencontre du 20 mai 2022 : Geneviève Giguère (ROCGIM-CDC); Murielle Létourneau (TROCCA); Hugo Valiquette (TROCL); Patricia Chartier (CTROC)

Rencontre du 26 septembre 2022 : Karine Verreault (ROC 03); Sylvain St-Onge (TROC CQ-M); Benoit Larocque (ROCL); Patricia Chartier (CTROC)

Rencontre du 7 décembre 2022 : Karine Verreault (ROC 03); Sylvain St-Onge (TROC CQ-M); Évelyne Langlois (CTROC)

Délégation travaux MSSS

Rencontre du 6 mai 2022 : Karine Verreault (ROC 03); Claudelle Cyr (ROC Estrie); Patricia Chartier et Évelyne Langlois (CTROC)

Rencontre du 17 juin 2022 : Karine Verreault (ROC 03); Sylvain St-Onge (TROC CQ-M); Patricia Chartier (CTROC)

À partir de la rencontre du 1^{er} décembre 2022, la délégation était composée de : Karine Verreault (ROC 03); Sylvain St-Onge (TROC CQ-M); Benoit Larocque (ROCL); Évelyne (CTROC)

Rencontre des 7, 8 et 24 mars 2023 : Murielle Létourneau (TROCCA) a remplacé Benoit Larocque (ROCL) pour représenter le CA

Rencontres avec le ministre Carmant et son cabinet

Les raisons ne manquent pas pour interpeller le ministre responsable des Services sociaux, M. Lionel Carmant, et son cabinet. Pensons seulement au financement insuffisant des organismes communautaires autonomes, aux scénarios de répartition qui provoquent des casse-têtes dans les régions quand certains secteurs sont priorités, la tendance à financer par programmes-services, et les désaccords entourant les travaux du PSOC.

À part les communications écrites à l'intention du ministre, la CTROC a eu une première rencontre avec ce dernier et une conseillère politique le 16 juin 2022. Il a surtout été question du fonctionnement du PSOC généraliste et régionaliste et de ses impacts positifs sur l'équité dans les répartitions, sur la nature du financement à la mission, sur la prévention, et sur le rôle de transformation sociale des organismes communautaires autonomes. Des échanges ont eu lieu également sur les travaux au MSSS, sur les deux modes de financement que sont les activités spécifiques et les projets ponctuels et leurs différences avec des ententes de services au sens de l'article 108 de la LSSSS.

Une deuxième rencontre s'est tenue le 15 décembre 2022 avec deux conseillers du ministre. Les sujets abordés furent sensiblement les mêmes que ceux en juin.

Comité statutaire CTROC/MSSS

Le mandat de la délégation aux rencontres statutaires avec le MSSS est d'assurer un lien entre les TROC-ROC et le MSSS pour échanger, s'informer, et discuter des orientations et de la gestion du PSOC, et de son application dans les régions.

Au cours de la dernière année, les échanges ont entre autres porté sur les critères de répartition entre les régions de l'enveloppe supplémentaire de 37 M\$, de l'affectation des surplus cumulés, de l'accès aux firmes comptables, et des travaux au MSSS.

Lors de la dernière rencontre de l'année en décembre 2022, les relations entre la CTROC et le MSSS ont occupé une grande partie des discussions. Chacune des instances a admis que le lien de confiance avait été mis à mal dans les derniers mois, et qu'il fallait tenter de reconstruire des bases de collaboration permettant d'aller de l'avant. Si les intentions sont sincères de part et d'autre, il n'en demeure pas moins que des positions discordantes persistent, notamment en ce qui concerne le rôle d'interlocuteur de la CTROC.

Nombre de rencontres

2 rencontres

4 rencontres

de préparation ou
de débriefing avec
la délégation

Nombre de rencontres

3 rencontres

4 rencontres

de préparation ou
de débriefing avec
la délégation

Travaux MSSS

Cadre normatif et convention PSOC

En rappel, les travaux portant sur le cadre normatif et la convention qui balisent le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) font l'objet de divergences avec le MSSS depuis au moins trois ans. L'an dernier, nous terminions cette section du rapport d'activités par un questionnaire : la CTROC allait-elle finir par trouver la porte de sortie de la maison qui rend fou? Autrement dit, la CTROC et le MSSS finiraient-ils par s'entendre sur un mandat et un échéancier entourant ces travaux ?

La réponse à cette question n'est pas un scoop.

L'année 2022-2023 a été marquée par de nombreux allers-retours entre la CTROC et le MSSS, et malgré tout, nous n'avons pu nous entendre sur un scénario qui permettrait à toutes les parties de satisfaire ses exigences mutuelles. Du côté de la CTROC, il n'était pas question d'escamoter nos processus démocratiques. Pour le MSSS, le Conseil du trésor lui imposait un délai qu'il était tenu de respecter, même si ce délai équivalait techniquement à écarter toute possibilité de consulter les membres de la CTROC et les organismes communautaires autonomes.

En juin 2022, réunis en assemblée générale, les membres décidaient à l'unanimité de ne pas participer aux travaux du MSSS étant donné, entre autres, le non-respect de notre rôle d'interlocuteur, l'imposition d'un calendrier sans délais suffisants de consultation, l'importance des enjeux et les impacts potentiels en termes de sous-traitance, d'ingérence et d'atteinte à l'autonomie des organismes.

Sans vouloir s'éterniser sur les nombreux va-et-vient qui ont ponctué les échanges tout au cours de l'automne, mentionnons seulement que nous avons scruté trois versions du cadre normatif (août 2022, novembre 2022 et décembre 2022) même si nous ne participions pas aux travaux. Nous avons également analysé les orientations du MSSS en regard de la convention PSOC qui ont abouti, au bout du compte, par l'adoption d'un addenda reconduisant la convention avec certaines modifications jusqu'au 31 mars 2024.

Nombre de rencontres

8 rencontres

dont une de 2 jours

12 rencontres

de préparation ou
de débriefing avec
la délégation

Quelques actions

Interventions auprès du ministre Lionel Carmant concernant les travaux au MSSS

Interventions auprès du MSSS pour que le mode de fonctionnement lié aux travaux permette à la CTROC de remplir adéquatement son rôle d'interlocuteur national

Envois de différents documents aux organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux élaborés par le comité stratégie politique de la CTROC (synthèse des enjeux et guide de questions, bulletin de campagne, etc.)

Imposition d'un cadre normatif non négocié

Le 1^{er} avril 2023, un fait sans précédent avait lieu : le MSSS appliquait un cadre normatif sans qu'il ait été négocié et avalisé par les deux interlocutrices nationales des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux.

C'était du jamais vu en presque 30 ans d'histoire du PSOC. Évidemment, la CTROC ne pouvait passer cela sous silence.

Mais avant d'aborder les actions mises en place, bouclons la boucle en regardant vers l'avant.

À venir

S'il était entendu que la CTROC n'allait pas s'asseoir autour de la table avec le MSSS, les ponts n'étaient néanmoins pas totalement coupés. L'arrivée d'une nouvelle équipe PSOC a eu un effet constructif sur les interactions, entrebâillant la porte à une brise d'espoir pour l'avenir. Ainsi, la CTROC a participé à quelques rencontres de présentation du cadre normatif et de la convention avant qu'ils ne soient mis en application, et certains de ses commentaires et questionnements ont été pris en compte.

En janvier 2023, les membres convenaient de répondre positivement à l'invitation du MSSS de tenir des discussions sur les bases de collaboration possibles en perspective de travaux futurs. La décision de s'impliquer par la suite serait prise à partir de la concordance entre les modalités proposées et les conditions essentielles de participation adoptées par la CTROC en 2020.

Les 7, 8 et 24 mars 2023, les deux interlocutrices nationales, soit la CTROC et la Table, et le MSSS s'entendaient sur un fonctionnement assez satisfaisant pour être soumis aux instances décisionnelles de chacune des interlocutrices. Néanmoins, il demeurait des points d'interrogation irritants, entre autres en regard de la perception du MSSS quant au rôle des interlocutrices, et de sa réticence à aborder certains sujets, arguant que tout n'était pas discutable puisque certains éléments relevaient de règles du Conseil du trésor.

Lors de l'assemblée du 28 mars 2023, les membres ont convenu de participer à des travaux futurs avec le MSSS à partir des conditions essentielles bonifiées. Au même moment, le MSSS nous faisait parvenir une proposition de mandat et un schéma illustrant le processus de fonctionnement sur lequel les interlocutrices et le MSSS s'étaient mises d'accord.

Par la suite, des échanges entre la CTROC et la Table ont mené à des constats communs, entre autres que la proposition de mandat devait refléter davantage les attentes des deux instances. C'est pourquoi nous avons convenu qu'une lettre conjointe sera envoyée au MSSS pour annoncer notre participation aux travaux accompagnée de nos propositions de modifications au mandat.

Serait-ce le moment d'annoncer que nous avons enfin trouvé le laissez-passer A-38 pour sortir de la maison qui rend fou ?

Pour le savoir, rendez-vous au prochain rapport d'activités !

Résumé des conditions essentielles de participation

- ▶ Respect du rôle d'interlocuteur, ce qui implique que la CTROC a une posture de négociation
- ▶ Discussion sur tous les thèmes souhaités, imposés ou non par le Conseil du trésor.
- ▶ Mandat écrit avec des objectifs, échéancier incluant des processus de consultation, animation permettant des échanges respectueux et structurés, PV des rencontres, etc.
- ▶ Possibilité d'ajuster l'échéancier et transparence à cet effet
- ▶ Levée de la confidentialité
- ▶ Respect des choix des personnes déléguées par les instances respectives
- ▶ Ajout des modes de financement sur les activités spécifiques et les projets ponctuels aux sujets de discussion établis en mars 2023 avec le MSSS

Rôle d'interlocuteur de la CTROC

À la suite de l'assemblée générale régulière (AGR) de novembre 2022, prenant acte de la voie choisie par le MSSS concernant l'imposition du cadre normatif PSOC, les membres enclenchaient des actions visant à réaffirmer le rôle d'interlocuteur de la CTROC et à mobiliser les 3 400 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux.

Le 15 février 2023, la CTROC créait elle-même un fait sans précédent dans son histoire en réunissant par webinaire plus de 760 organismes communautaires autonomes ! Le Grand Zoom national des régions a notamment permis aux personnes présentes de s'approprier l'histoire du PSOC depuis sa régionalisation, et de prendre connaissance du contexte ayant prévalu ces dernières années.

En réponse au Grand Zoom, une vaste majorité de participantes et participants ont exprimé leur intention d'interroger le MSSS lors des présentations régionales du cadre normatif imposé. Non seulement ont-ils manifesté le désir d'être alimentés pour la suite des choses, ils ont aussi indiqué vouloir participer à des actions en vue de faire respecter le rôle d'interlocuteur de la CTROC au bénéfice de l'ensemble des organismes communautaires autonomes.

Ce dont il a été question au Grand Zoom

- ▶ Qui est la CTROC?
- ▶ Historique du PSOC des années 1970 à 2020
- ▶ Processus entourant les derniers travaux avec le MSSS
- ▶ Contenu et enjeux du cadre normatif
- ▶ Travaux à venir
- ▶ Discours mobilisant

Soutien aux membres

L'équipe a un rôle essentiel dans le soutien aux regroupements membres, que ce soit dans leurs représentations auprès du MSSS lorsque nécessaire, ou pour aider à dénouer des problématiques régionales, souvent en lien avec la gestion du PSOC. Tout au long de l'année, l'équipe de travail se montre disponible pour répondre à différentes questions d'éclaircissement et de compréhension des membres. L'expertise développée par l'équipe de travail de la CTROC est ainsi mise au profit des membres pour renforcer notre mouvement. Aussi, l'équipe assure les liens, au besoin, avec la TROC non-membre. L'équipe organise aussi des rencontres qui permettent aux membres la mise en commun de leurs expériences et le partage d'expertises via une communauté de pratiques. Par ailleurs, conjointement avec le conseil d'administration, du soutien peut être offert aux membres dans leurs représentations politiques quand ils sont aux prises avec des problématiques qui requièrent ce type d'intervention.

Sommet de l'ACA dans Lanaudière

À la demande de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL), une membre de l'équipe de travail a procédé à la conférence d'ouverture du Sommet de l'ACA le 24 novembre 2022. Cet événement constituait le point culminant d'une démarche régionale visant à ce que les organismes communautaires autonomes se dotent d'une vision pluriannuelle de l'action collective de leur regroupement. Intitulée « L'ACA et le PSOC, une belle histoire d'alpinisme », la présentation a permis à près de 150 personnes de prendre connaissance des événements marquants des années 1960 jusqu'à aujourd'hui quant à la citoyenneté, le mouvement communautaire autonome et le financement à la mission.

Ce furent des moments riches à tous égards. Le fait d'être en contact direct avec des représentantes et représentants d'organismes communautaires autonomes est particulièrement nourrissant pour l'équipe de travail.



Formation politique salariale

En collaboration avec le ROCGÎM-CDC, la formation des formateurs sur la politique salariale qui devait avoir lieu en février 2022 et reportée en raison de la COVID-19, a finalement eu lieu les 25 et 26 mai 2022 à Trois-Rivières. Plusieurs régions qui n'avaient pas encore suivi la formation de formateurs ont pu ainsi suivre la formation, d'autres regroupements membres en ont profité pour former de nouvelles personnes dans leurs équipes. Dans cette foulée, un processus de réflexion de transfert de droits avec le ROCGÎM-CDC a été débuté, il vise notamment à permettre à la CTROC de pouvoir donner la formation de formateurs aux TROC. Cette réflexion a été mise sur pause en raison d'un manque de ressources financières et humaines pour offrir ce service sur le long terme.



Co-porte-paroles et sorties publiques

À la CTROC, les sorties publiques sont assumées par les porte-paroles élu.es lors de l'assemblée générale annuelle. Selon les règlements généraux, les porte-paroles sont nommé.es pour un mandat de deux ans renouvelable et sont choisi.es, de préférence, parmi les membres du conseil d'administration en favorisant la représentativité interrégionale et la représentation homme-femme. Cette année le rôle des porte-paroles a été assumé par Benoit Larocque (ROCL) ainsi que de Karine Verreault (ROC 03) suite au départ de Claudelle Cyr (ROC Estrie) en juin 2022.

Activités médiatiques :

En raison de la démarche de réflexion sur le rôle des porte-paroles entamée par la comité communication de la CTROC, les sorties publiques de la CTROC ont eu lieu sous forme de communiqué de presse ou de lettre ouverte cette année.

Lettre ouverte :

Grandes attentes des organismes communautaires en vue du budget 2023

Communiqués :

Budget 2023 Le ministre Carmant continue de faire la sourde oreille au milieu communautaire

Réaction de la CTROC au PAGAC

Incompréhension et colère chez les groupes communautaires : Détournement d'investissements destinés aux organismes communautaires

Circulation de l'information

La CTROC produit et diffuse des bulletins d'information, par exemple le CTROC en Vrac qui est destiné aux équipes des TROC et ROC, mais diffuse également de l'information d'intérêt public pour les organismes communautaires autonomes. Cette année, il y a eu la mise en place d'un nouvel outil de circulation de l'information provenant du conseil d'administration de la CTROC : Les Brèves du CA.

Pour ce qui regarde la circulation de l'information auprès des membres, outre la bibliothèque virtuelle, deux groupes privés Facebook permettent aux coordinations et aux agent.es d'échanger rapidement au besoin, et de trouver des pistes de solution pour des problématiques précises.



Collaborations



*des regroupements provinciaux
d'organismes communautaires et bénévoles*

Nombre de rencontres

4 rencontres

4 rencontres

de préparation ou
de débriefing avec
la délégation

Délégation auprès de la table : Daniel Cayley-Daoust (CA); Benoit Larocque (CA); Murielle Létourneau (CA); Patricia Chartier (CTROC); Évelyne Langlois (CTROC)

Dans la perspective de favoriser la collaboration avec la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table), la CTROC a proposé à cette dernière de participer à une démarche commune de médiation avec un accompagnement externe. Les visées de la CTROC étaient de rétablir un lien de confiance, d'identifier les zones de collaboration possible et de convenir de modalités de travail en respect des deux organisations. La Table a accepté, et le processus de médiation en tant que tel a débuté le 9 février 2023, pour une série de quatre rencontres prenant fin le 23 avril 2023.

La conclusion de la démarche sera formalisée dans le prochain rapport d'activités, mais on peut d'ores et déjà affirmer sans grand risque de se tromper que cette initiative aura des retombées positives et ce, dans le meilleur intérêt des organismes communautaires autonomes.



Comité de pilotage du projet Concert 'action

La CTROC est partie prenante du comité de pilotage du projet Concert'Action qui a pour but d'identifier les principaux enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de l'action communautaire en mettant en place une concertation nationale afin de pouvoir, par la suite, apporter des solutions au travers d'actions sur le terrain.

Comité de pilotage du projet de promotion et valorisation des métiers de l'intervention

La CTROC est le partenaire principal du projet « Fleurir des vies ! » en action communautaire et en économie sociale, projet qui vise à faire la promotion et à valoriser les métiers liés à l'intervention afin d'attirer et de fidéliser la main-d'oeuvre de 15 à 35 ans.

Conclusion

L'année qui vient de se terminer n'a pas été de tout repos ! De nombreux défis se sont pointés le bout du nez, certains de façon prévisible et d'autres beaucoup moins. Comme nous le mentionnions dans notre mot d'équipe, la CTROC fonctionne, appauvrie d'une partie de son équipe, mais elle fonctionne ! Dans cette ère où tant de choses vont très rapidement et sont de plus en plus poignantes, et où le sentiment que ça ne va pas très bien nulle part, nous nous inquiétons. Nous émettons le souhait du plus grand ressourcement qu'il soit pour tous et chacun.es.

Ensemble, réaffirmons notre conviction du rôle essentiel de l'action communautaire autonome; de la nécessité que le gouvernement finance adéquatement à la mission et selon les besoins des OCASSS, que ce dernier fasse les changements nécessaires pour respecter le rôle d'interlocuteur de la CTROC auprès du MSSS et qu'enfin, sans oublier la réforme du système de la santé, que le gouvernement prenne le temps de consulter la CTROC et mette en place une démarche rigoureuse de consultation publique permettant de répondre favorablement aux demandes, et d'entendre une diversité de points de vue.

À tous les organismes communautaires autonomes de toutes les régions du Québec, chapeau ! Vous êtes notre inspiration au quotidien en tant que regroupement national pour faire avancer, pas à pas, les différents dossiers toujours, dans le meilleur intérêt des organismes communautaires autonomes.